



communiqué

Date

Le 29 juillet 1988

N^o 162

Pour publication

LE GOUVERNEMENT DU CANADA RESSERRE SA POLITIQUE SUR L'ENTRÉE AU CANADA DE SPORTIFS SUD-AFRICAINS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, l'honorable Jean Charest, ont annoncé aujourd'hui que, à partir d'aujourd'hui même, toutes les personnes détenant un passeport sud-africain et demandant l'autorisation d'entrer au Canada pour participer à un événement sportif ou une activité sportive se verraient refuser un visa.

Cette révision à la politique fait suite à la déclaration du 2 mars 1988 du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de l'engagement du gouvernement canadien en ce qui a trait au resserrement de la politique actuelle et à l'élargissement et à l'augmentation des sanctions contre l'apartheid en Afrique du Sud. Les événements des derniers jours ont souligné la nécessité de resserrer la politique actuelle, laquelle, dans le passé, a mené à l'exclusion de plus de 95 pour cent des contacts sportifs avec l'Afrique du Sud. Des représentants de tous les partis à la Chambre des communes ont appuyé unanimement cette semaine une révision de la politique canadienne dans ce domaine.

"Cette mesure est tout à fait dans l'esprit du rôle de premier plan que le Gouvernement du Canada a joué dans la lutte internationale contre l'apartheid", dit monsieur Clark. Le Canada a joué un rôle clé dans l'élaboration de l'Accord Gleneagles de 1977, qui encourage les gouvernements du Commonwealth à combattre l'apartheid le plus vigoureusement possible en adoptant toutes les mesures pratiques pour décourager les contacts ou les compétitions avec des athlètes de l'Afrique du Sud.

.../2

"Le Gouvernement du Canada reconnaît que la coopération et l'appui des organismes sportifs nationaux et des organisateurs d'événements sportifs au Canada sont nécessaires pour la mise en oeuvre efficace de la politique touchant les contacts sportifs. Le Gouvernement demande à ces organismes et organisations de faire cause commune avec tous les Canadiens, en affichant leur opposition à l'apartheid, tant au Canada que sur la scène internationale", a dit monsieur Charest.

Pour tout renseignement:

Lyle Makosky, Sous-ministre adjoint, Condition physique et Sport amateur, (613) 235-9058

Georges Rioux, Affaires extérieures, Service des relations avec les médias, (416) 947-1477